

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 1^{er} OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le premier octobre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis en séance publique à l'Espace Prévoirie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme GUILLET A-D. - M. GUITTONNEAU P. - Mme THOUZEAU J. – MM. GUILBAUD L-M. - RELET J-M. - CROCHET B. - BONNEAU R. - LEROY D. - BLANDINEAU M. - Mmes DILLET S. – CHEVRIER B.- ROUXEL M.- RAYMOND G. - PAILLER A. - MM TESSIER P. - LIAIGRE T. - Mmes MARTINEAU C. - MOUSSEAU D. - BAUDRY K - M. HERCBERG F - Mmes ROUSSET C. - VILLERET L.

Absents : - M. BERTHOME F. qui a donné pouvoir M. GUITTONNEAU P.- Mme BRILLET L. qui a donné pouvoir à Mme THOUZEAU J. - Mme JOLLY F. qui a donné pouvoir à M. CHOUIN J-F.

Secrétaire : Mme BAUBRY K.

2020.66 – Don de deux œuvres d'art réalisées par Guy JAUFFRIT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le principe de ce don en application de l'article L.2242-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2020.67 – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de voter à main levée et de procéder à l'élection de ses représentants au sein de la Commission d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

2020.68 – Commission Intercommunale des Impôts Directs : désignation des commissaires représentant la commune de SOULLANS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de proposer à la Communauté de communes quatre titulaires et quatre suppléants pour figurer sur la liste préparatoire dressée pour la désignation des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

2020.69 - Communauté de communes - rapport annuel 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication du rapport et du compte administratif 2019 afférent.

2020.70 – SAPL Agence de Services aux Collectivités Locales de Vendée - rapport annuel 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication de ce rapport.

2020.71 - Taux de promotion pour les avancements de grade

Le conseil municipal de SOULLANS, après avis favorable du Comité Technique, a fixé les taux de promotion applicable, au sein de la collectivité, à 100 % pour l'ensemble des catégories et grades

2020.72 - Création d'un emploi d'animateur territorial

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer l'emploi d'animateur territorial non titulaire, permanent à temps complet, à compter du 1^{er} novembre 2020.

2020.73 - Suppression d'un poste d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe et création d'un poste d'adjoint technique

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de créer un emploi d'adjoint technique à temps complet (35/35^{ème}), permanent, à compter du 1^{er} octobre 2020 et de supprimer un emploi d'adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet (35/35^{ème}), permanent.

2020.74 - Création d'un poste de catégorie C issu de la filière administrative – fixation du grade définitif

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la proposition de Monsieur le Maire.

2020.75 - Régime indemnitaire des agents municipaux : prime exceptionnelle pendant l'État d'Urgence Sanitaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la mise en place d'une prime exceptionnelle.

2020.76 - Mise en place du régime indemnitaire (RIFSEEP) pour les ingénieurs et techniciens territoriaux

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer le nouveau dispositif portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour les grades d'ingénieurs et de techniciens à partir du 1^{er} octobre 2020.

2020.77 – Subventionnement du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de SOULLANS – année 2019 / 2020

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'apprécier le taux de fréquentation du transport scolaire, sur l'année 2019 / 2020 du 2 septembre 2019 au 17 mars 2020.

2020.78 – Subventionnement du transport scolaire pour les élèves fréquentant les écoles de SOULLANS – Année scolaire 2020 / 2021

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser Monsieur le Maire à octroyer une subvention d'un montant maximum de 110 euros par an et par enfant, au titre de l'année scolaire 2020 / 2021.

2020.79 - Année scolaire 2020 / 2021 – Sorties et séjours pédagogiques / écoles publiques et privées sous contrat

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les participations financières pour les sorties et séjours pédagogiques.

2020.80 - Ouche des Terres Noires : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et servitude de passage

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les conventions à intervenir avec ENEDIS pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'un poste

de transformation de courant électrique et les servitudes de passage nécessaires aux ouvrages.

2020.81 - Convention d'occupation temporaire pour l'implantation d'une infrastructure dédiée au développement d'un réseau de communication électronique

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec le GIP Vendée Numérique pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'infrastructures dédiées au développement d'un réseau de communication électronique (fibre optique).

2020.82 - Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le projet d'extension du réseau d'eau route de la Gare / Chemin de la Chapelle.

2020.83 – Concession de terrain agricole à titre temporaire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de concéder à titre temporaire et révocable des terrains agricoles.

2020.84 - Prise en charge par la commune d'une partie des charges de fonctionnement de la maison médicale

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre en charge les charges locatives liées aux cabinets inoccupés.

2020.85 - 5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : approbation des tarifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la grille tarifaire définie dans le cadre de la 5^{ème} saison culturelle.

2020.86 – Adoption du règlement intérieur du conseil municipal – Mandat 2020 / 2026

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter le règlement intérieur du conseil municipal de la commune de SOULLANS.

2020.87 - Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la présentation du tableau d'information des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 22h28.

Fait à Soullans, le 1^{er} octobre 2020

Le Maire,
Jean-Michel ROUILLÉ

